



Commande payée au pakistan, non livrée après 8 mois...

Par **Swanahilde**, le **12/05/2012** à **11:57**

Bonjour,

je suis commerçante en France, et je me fournis auprès de plusieurs fabricants au Pakistan. Je passe plusieurs commandes par mois et tout se passe toujours très bien.

Été 2011, j'ai passé une commande à un nouveau fabricant, commande reçue rapidement et parfaitement conforme.

Confiante, le mois suivant (en septembre 2011), je lui passe donc nouvelle commande (plus de 800€), avec paiement par Western Union ("obligatoire" au Pakistan, ils ne raffolent par des virements bancaires).

Il me promet une livraison sous 3 semaines, au bout des 3 semaines me demande 3 semaines supplémentaires, puis à la fin m'explique que la terre s'est écroulé, que ses employés sont partis, que sa machine est cassée, enfin bref, il me demande de patienter, qu'il va se refaire... De toute façon ai-je le choix?!

Je le recontacte en février, il me dit que ma commande sera prête dans 15 jours... J'attends 1 mois, pas de nouvelles, je le recontacte....

Et là il me dit que sa boîte va très bien, qu'il travaille avec 3 grosses sociétés, mais que pour autant il ne peut pas honorer ma commande, que la qualité n'est pas assez bonne à son gout, ou que je dois lui verser plus d'argent (cocher la case de votre choix) et je vous passe les détails...

Toutes ces conversations sont par e-mail donc écrites, donc j'ai des traces de nos

échanges...

Ai-je un recours quelconque? Je ne suis qu'une petite entreprise individuelle de moins de 2 ans, autant vous dire que 800€ de perte ce n'est pas la joie par les temps qui courent!

Merci.

Cordialement.

Swanahilde

Par **xavlaw**, le **13/05/2012 à 17:54**

Bof,

Que disent vos contrats (s'il en existe) ; y a-t-il par exemple une clause attributive de juridiction en France.

Quand bien même vous obtiendriez un jugement, encore faudrait-il le faire exécuter sur place, ce qui semble très, très aléatoire.

Ca semble fichu, sauf à trouver un accord avec votre fournisseur,

Cordialement

Par **Swanahilde**, le **22/05/2012 à 14:04**

Hum, pas de contrat bien évidemment!

Je crois que je l'ai dans l'os!

Merci de votre avis.

Cordialement.

Swanahilde